DEPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUEVERT

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260520-2026_026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mai 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 25 ; de votants = 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt mai à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation :13/05/2026
Date de publication : 26/05/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Eric YGER, Françoise LÉOST-TRÉMEL, Mélanie DEQUÉ, Antoine DEGUEN, Nathalie BONNOUVRIER, Alain BLOT, Nadège GOUY, Joseph BRAULT, Sandrine BESSON, Magaly BOZEC, Séverine FROSTIN, Maryam ABOU-MERHI, Bénédicte RUISSEAU, Claire PEYROTTES, Jérôme PICARD, Clément ROUSSEAUX, Jérémy FRANCOIS, Thomas DUBOIS, Sophie RIBAULT, Gérard TARDIF, Béatrice ROBINARD, Dimitri GÉA, Maëva MARCHIX, Nathan RENOUVEL

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Jean-Michel WILMET (pouvoir à Philippe LANDURÉ), Yannick LUCAS (pouvoir à Joseph BRAULT)

SECRETAIRE DE SEANCE : Françoise LÉOST-TREMEL

<< >>

AFFAIRE 2026.026 : FIXATION DES TARIFS POUR LES SEJOURS D'ETE DE QUEVKID'S ET QUEVJEUN'S

Les services Quevkid's et Quevjeun's proposent 3 séjours, qui auront lieu au camping de Jugon-les-Lacs :

- Séjour Quevkid's pour les 6-8 ans : les 21 et 22 juillet 2026, soit 2 jours 1 nuit
- Séjour Quevkid's pour les 9-11 ans : du 22 au 25 juillet 2026, soit 4 jours 3 nuit
- Séjour Quevjeun's pour les 11-15 ans : du 28 juillet au 1er août 2026

Il convient ainsi de fixer le tarif applicable aux participants pour ces trois séjours.

Séjours d'été de Quevkid's
La commission finances propose de fixer les tarifs suivants :

Pour le séjour de 2 jours et 1 nuit :

Quotient familial	Tarif commune de Quévert et communes conventionnées	Tarif communes non conventionnées
0-500	35.00 €	41.00 €
501-1000	48.00 €	54.00 €
1001-1100	55.00 €	61.00 €
1101-1300	61.00€	67.00 €
1301-1500	68.00 €	74.00 €
1500 et plus	74.00 €	80.00 €

* (Pour information : coût réel du séjour toutes charges comprises : 96 €)

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260520-2026_026-DE

Pour le séjour de 4 jours et 3 nuits :

Quotient familial	Tarif commune de Quévert et communes conventionnées	Tarif communes non conventionnées
0-500	76.00 €	88.00 €
501-1000	106.00 €	118.00 €
1001-1100	121.00 €	133.00 €
1101-1300	135.00 €	147.00 €
1301-1500	149.00 €	161.00 €
1500 et plus	164.00 €	175.00 €

* (Pour information : coût réel du séjour toutes charges comprises : 218 €)

Séjours d'été de Quevjeun's – séjour de 5 jours et 4 nuits
Il est proposé de fixer le tarif du séjour à 172 €

* (Pour information : coût réel du séjour toutes charges comprises : 295 €)

Vu l'avis de la commission finances en date du 5 mai 2026,
Vu l'avis de la commission enfance, jeunesse et animation sportive en date du 7 mai 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
A L'UNANIMITÉ
VALIDE les tarifs tels que proposés ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

